



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026 - 2030

PLATEFORME DE SERVICES



alister
— AUTONOMIE —



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION	3
2. LES PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT	9
3. LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030	10
4. UNE ORGANISATION EN PLATEFORME DE SERVICES	11
5. LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT TRANSVERSAUX	13
6. LE PROJET DE SOINS	14
7. BIEN-ÊTRE, QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES	15
8. LE PROJET SOCIAL ET LE DÉVELOPPEMENT RH	17
9. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT	18



1 PRESENTATION

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE POUR L'AUTONOMIE DEPUIS 1984

L'association ALISTER est née en 1984 à l'initiative du Dr Jean Sengler, alors médecin chef du service de rééducation de l'hôpital de Mulhouse. Initialement centrée sur la formation des professionnels de la rééducation, l'association a progressivement orienté son action vers l'accompagnement des personnes en situation de handicap souhaitant vivre à domicile.

En 2006, la création de Handicap Services Alister marque une étape majeure : l'association développe une offre médico-sociale dédiée à l'accompagnement de personnes présentant des séquelles motrices et/ou cognitives, notamment d'origine neurologique.

Au fil des années, l'association a construit une plateforme de services innovante, visant à proposer des solutions alternatives à l'institutionnalisation et à favoriser le maintien à domicile.

Aujourd'hui, Handicap Services Alister est une plateforme intégrée de services médico-sociaux et sanitaires, tournée vers l'autonomie, l'inclusion et la sécurisation des parcours.



RAYONNEMENT ET TERRITOIRES D'INTERVENTION

Notre plateforme de services intervient sur l'Alsace. Handicap Services Alister est implanté sur tout le Haut-Rhin avec deux sites majeurs : les agglomérations mulhousienne et colmarienne. Notre Service Autonomie à Domicile "PA Services Alister", intervient quant à lui exclusivement dans le Bas Rhin autour de trois secteurs principaux : Barr, Benfeld et Obernai.



Le siège de l'association est situé : 115 avenue de la première Division Blindée à Mulhouse. Accessible en bus ligne C7 direction Hôpital Emile MULLER, arrêt Zuckerberg.



L'antenne Colmarienne se situe dans les locaux du Service d'Accueil de Jour de Colmar : 9, rue de Mittlerweg à Colmar. Accès en bus ligne E direction COLMAR Parc des Expositions arrêt Parc des Expositions situé à 200m de nos locaux.



Les locaux de PA Services ALISTER se trouvent à l'adresse suivante : 4 rue Jean-Marie Lehn à ROSHEIM

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'ASSOCIATION

Quel public et quels besoins ?

Notre plateforme de services s'adresse à **des adultes en situation de perte d'autonomie**. Les personnes accompagnées présentent des situations très diverses qui varient selon les missions spécifiques du service qui les accompagne. Les points communs du public que nous accompagnons sont la perte d'autonomie et la vie à domicile. Pour Handicap Services ALISTER, il s'agit principalement de personnes en situation de **handicap moteur ou cognitif**, lié à une **atteinte neurologique acquise**, et pour PA Services ALISTER de personnes âgées en perte d'autonomie.

Depuis la création de l'association, les personnes accompagnées évoluent, tout comme leurs besoins et attentes. La tendance sur la période 2026-2030 est la suivante :

- **un vieillissement des personnes accompagnées**, avec une partie de la population relevant désormais de la catégorie dite « PHV »¹. Si la tendance est marquée, elle n'est cependant ni homogène, ni systématique. Certains dispositifs suivent en effet une tendance inverse. La MaVA et Handiconsult'68 se distinguent par l'arrivée de publics jeunes présentant des problématiques complexes et des attentes différentes.
- **des parcours de soins fragilisés**, marqués par des ruptures, un accès difficile aux soins de ville ou une coordination insuffisante entre intervenants ;
- une augmentation significative des troubles psychiques, des maladies chroniques (SLA, SEP...) et **des troubles cognitifs** ;
- des niveaux d'autonomie et des besoins afférents très variés, nécessitant une **adaptation fine** de l'accompagnement ;
- une place **des aidants** très contrastée, allant d'une présence constante et structurante à des situations d'absence, de fragilité, voire d'emprise, pouvant interférer avec l'autonomie des personnes.
- **des attentes de vie sociale diverses**, allant de besoins de sécurité et de stabilité à des envies de participation sociale, culturelle ou citoyenne.

Quelle mission et quelles nouvelles réponses ?

La plateforme Handicap Services Alister se positionne comme un **partenaire des personnes en situation de perte d'autonomie**. Cette notion de partenariat traduit une posture professionnelle fondée sur la coopération, le respect et la confiance. Elle implique de reconnaître la **personne accompagnée comme actrice de son parcours** et de construire avec elle les réponses adaptées à ses besoins et à ses aspirations.

La mission de l'association consiste ainsi à :

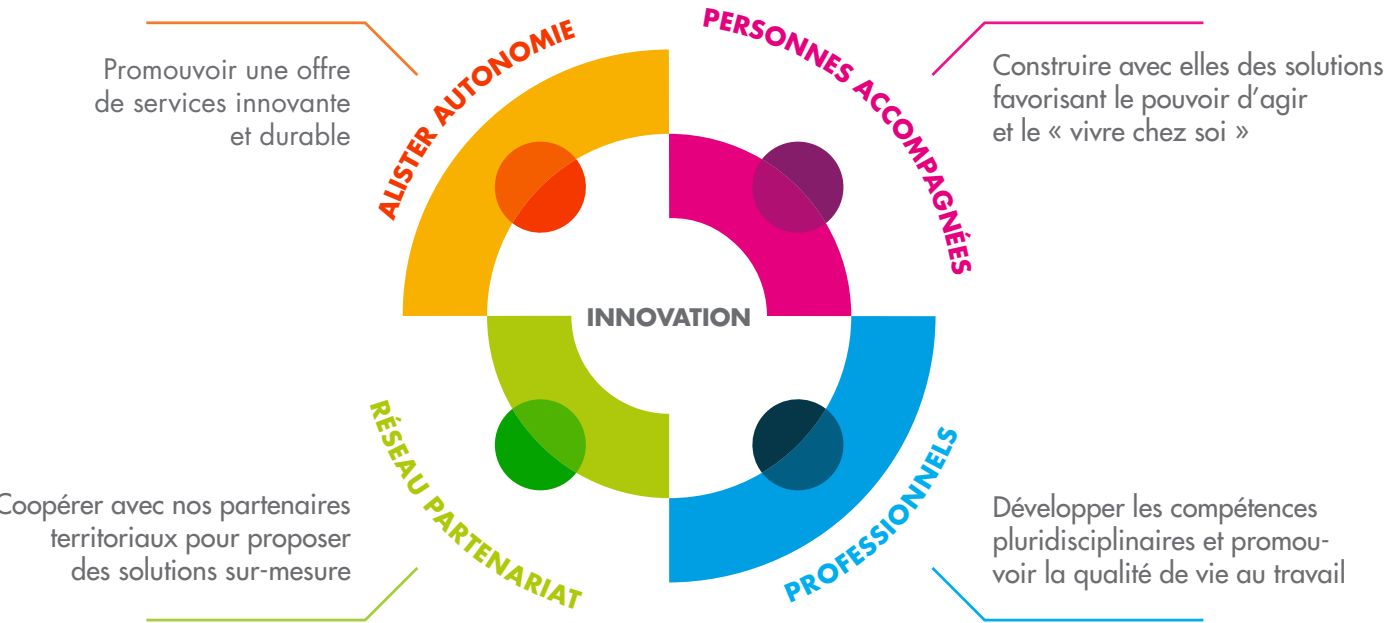
- favoriser l'autonomie des personnes accompagnées en soutenant leurs capacités à agir ;
- développer l'inclusion des personnes en situation de perte d'autonomie en leur permettant de mieux vivre chez elles et qu'elles demeurent libres et auteures de leurs choix de vie.

Handicap Services Alister pose comme principe d'intervenir dans une logique de parcours, mettant en œuvre un accompagnement global et pluridisciplinaire des personnes en situation de handicap mais également de leur entourage.

Parmi les enjeux majeurs du présent projet d'établissement figurent la construction de nouvelles réponses :

- aux besoins en santé (suivi médical coordonné et régulier, accompagnement aux soins, continuité des traitements...) ;
- en matière de soutien des proches aidants : solutions de répit, prévention de l'épuisement, soutien social... dans le respect du choix de la personne accompagnée ;
- aux besoins de participation citoyenne, de vie sociale et d'accès aux loisirs.





NOS VALEURS



RESPECT

Nous respectons chaque personne ;
nous acceptons ses choix ;
nous respectons son rythme ;
nous respectons ses idées ;
nous ne jugeons pas.



ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous travaillons ensemble ;
nous partageons nos idées ;
nous mettons en commun nos compétences ;
nous proposons un accompagnement de qualité.



DYNAMISME

Nous agissons vite ;
nous proposons des solutions utiles ;
nous nous adaptons aux besoins ;
nous questionnons nos pratiques professionnelles.



BIENVEILLANCE

Nous accompagnons avec attention ;
nous faisons preuve d'empathie et d'humanité ;
nous cherchons le meilleur pour chacun.

2

LES PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé par la plateforme de services repose sur un ensemble de principes qui guident les pratiques professionnelles et structurent la relation avec les personnes accompagnées. Ces principes s'inscrivent à la fois dans les valeurs associatives, dans les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et dans le respect du cadre réglementaire du secteur médico-social.

- **Une approche centrée sur la personne :**
l'autodétermination et le renforcement du pouvoir d'agir sont au cœur de la démarche. Les professionnels soutiennent la capacité de chaque personne à exprimer ses préférences et à participer aux décisions qui la concernent.
- **Le respect des droits et des libertés :**
l'accompagnement s'inscrit toujours dans le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Dignité, respect de l'intimité, libre choix, consentement éclairé sont pleinement reconnus. La place des proches et de l'entourage est également prise en compte, dans le respect des souhaits de la personne accompagnée. Ces engagements majeurs sont formalisés dans le cadre d'une charte des droits et libertés coconstruite avec Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- **Une démarche éthique partagée :**
la réflexion éthique est essentielle au quotidien. Un comité d'éthique associatif éclaire les pratiques et favorise le débat sur les situations complexes.
- **La participation des personnes accompagnées :**
la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et des services constitue un principe essentiel. Le CVS commun à l'ensemble des services de la plateforme permet aux personnes et à leurs proches d'exprimer attentes, avis et propositions pour améliorer la qualité des accompagnements et la vie au sein de notre association.



3

LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2026-2030

La démarche

La construction du Projet d'Établissement 2026-2030, repose sur une démarche participative, progressive et structurée, mobilisant l'ensemble des acteurs de l'association. Elle s'est appuyée à la fois sur le cadre réglementaire, sur l'analyse des besoins des personnes accompagnées et sur une dynamique collective favorisant la co-construction interservices.

Le 2 avril 2025 s'est tenue une journée de lancement réunissant des représentants des personnes accompagnées membres du CVS, du Conseil d'Administration, du comité de direction, des encadrants, des professionnels de nos dispositifs et le comité de pilotage du Projet d'Établissement 2021-2025.

Cette journée avait pour objectif de construire une feuille de route commune à l'élaboration du Projet d'Établissement et des Projets de Service et de lancer les ateliers et la démarche de participation active. Elle a permis d'installer un cadre de travail commun et une dynamique collective.

A l'issue de cette journée, l'ensemble des services a travaillé autour de ces thématiques transversales, reprises dans leurs projets de service respectifs.

D'avril à décembre 2025, de multiples groupes de travail transversaux ont été organisés afin de concevoir et rédiger le présent projet d'établissement.



4

UNE ORGANISATION EN PLATEFORME DE SERVICES

L'association fonctionne aujourd'hui selon une logique de plateforme médicosociale de services, permettant d'articuler différentes prestations autour du projet de la personne. Cette organisation permet de :

- décloisonner les services
- faciliter la coordination
- proposer des réponses « **sur-mesure** » aux besoins des personnes accompagnées

LE PARCOURS-TYPE :

Le parcours des personnes accompagnées s'articule en trois étapes structurées :

- **La phase d'admission** : une commission d'admission pluridisciplinaire unique pour la plateforme examine l'ensemble des demandes. Elle réunit deux fois par mois, les responsables des différents services et le médecin coordonnateur. Cette instance transversale permet une analyse centrée sur les besoins de la personne plutôt que cloisonnée par service.
- **La phase d'accompagnement** : après une phase d'accueil, l'évaluation des besoins conduit à l'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) coconstruit avec la personne. Ce PAP est ensuite réévalué a minima une fois par an.
- **La fin d'accompagnement** : elle est toujours concertée et préparée avec l'intéressé(e). Après un bilan partagé ; l'organisation de relais vers d'autres services ou partenaires est réalisé pour veiller à ce que la transition se fasse en douceur.

LA COORDINATION DES PARCOURS

La coordination des parcours constitue l'un des piliers du fonctionnement de la plateforme de Services Alister. Une direction dédiée veille à l'articulation entre les dispositifs qu'ils soient internes ou externes à la plateforme. Elle s'assure de la fluidité et de la cohérence des accompagnements en réponse aux parcours complexes. Un objectif structurant du PE 2026-2030 est la formalisation d'un « projet d'accompagnement personnalisé (PAP) plateforme » pour les personnes suivies par plusieurs services simultanément.



NOS 4 PÔLES D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme de Services Alister s'appuie sur plusieurs dispositifs complémentaires qui proposent des réponses diversifiées en fonction des besoins des personnes accompagnées.

L'habitat inclusif

Les habitats inclusifs constituent l'une des composantes clés de l'offre de la plateforme. Ils permettent aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge ou leur niveau d'autonomie de vivre dans leur propre logement – si elles le souhaitent - tout en bénéficiant d'un environnement sécurisant et d'un accompagnement adapté. Ces lieux de vie favorisent l'autonomie, le lien social et la participation à la vie du quartier ou de la commune. Certains habitats bénéficient de services renforcés en matière de santé (FAM hors les murs) ou de soutien à la vie sociale (Aide à la Vie Partagée).

L'accueil séquentiel en journée

Les services d'accueil de jour proposent aux personnes accompagnées des activités favorisant la participation sociale, le maintien des capacités et la création de liens avec d'autres personnes. Ils constituent également un soutien précieux et une solution de répit pour les proches aidants.

L'accompagnement à domicile

Plusieurs services interviennent directement au domicile des personnes afin de faciliter leur maintien (ou retour) dans leur environnement de vie et de soutenir leur autonomie.

Il s'agit notamment :

- des Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH),
- du Service d'Accompagnement à la Vie Autonome (SAVA),
- des Services Autonomie à Domicile CLA68 et PA Services ALISTER.

Ces dispositifs permettent d'accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne, l'accès aux soins, l'adaptation du logement, les démarches administratives ou encore la participation sociale.

L'accès aux soins et à la santé

Le dispositif Handiconsult Sud-Alsace complète l'offre de services en facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap domiciliées dans le Sud-Alsace. Il structure leur parcours de soins afin de répondre aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour accéder aux services adaptés à leurs besoins. Le dispositif contribue à prévenir les ruptures dans les parcours de santé, en organisant des consultations médico-soignantes et en organisant des parcours de soins en étroite partenariat avec les professionnels de santé et acteurs du territoire. Le dispositif favorise l'inclusion des personnes accompagnées dans le système de santé de droit commun.

En matière de santé, l'association développe et organise des actions de prévention et de dépistage pour les personnes en situation de handicap. Elle propose des actions innovantes en matière d'Activité Physique Adaptée (APA) et de réhabilitation via des actions individuelles ou collectives tant pour les personnes en situation de handicap que pour leurs aidants. Handicap Services Alister est signataire, promoteur et acteur clé du comité local de la Charte Romain Jacob dont il accompagne la mise en œuvre sur notre territoire.



5

LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT TRANSVERSAUX

Plusieurs thématiques transversales structurent l'action de la plateforme, au-delà des modalités propres à chaque service :

- **La participation sociale et vie citoyenne** : favoriser les liens sociaux, l'accès aux loisirs, à la culture et à la vie locale pour lutter contre l'isolement et soutenir la place des personnes accompagnées dans la société.
- **La promotion de la santé** : favoriser l'accès aux soins, prévenir les risques et développer des actions d'éducation à la santé. Ces actions contribuent à soutenir l'autonomie des personnes dans la gestion de leur santé et à prévenir les ruptures dans les parcours de soins.
- **L'accompagnement des proches aidants** : reconnaître leur rôle, prévenir l'épuisement et proposer des solutions de répit ainsi que des temps d'échanges entre pairs.
- **La vie intime, affective et sexuelle** : aborder ces dimensions dans le respect des droits et de l'intimité, en favorisant l'expression des besoins et en apportant un soutien adapté lorsque cela est nécessaire.
- **Le soutien à la vie professionnelle pour les personnes en capacité d'exercer une activité** : accompagner l'élaboration d'un projet professionnel, l'accès ou le maintien dans l'emploi, en lien avec les acteurs de l'insertion.

L'ensemble de ces axes transversaux participe à une approche globale de l'accompagnement, prenant en compte les dimensions sociales, relationnelles et sanitaires de la vie des personnes accompagnées. Ces axes structurent également chaque projet de service.



6

LE PROJET DE SOINS

Le projet de soins de Handicap Services Alister s'inscrit pleinement dans la mission globale de la plateforme : soutenir l'autonomie des personnes accompagnées, sécuriser leur parcours de santé et favoriser leur participation à la vie sociale. Il repose sur une approche globale de la santé, qui ne se limite pas à la réalisation d'actes techniques curatifs mais intègre également la prévention, l'éducation à la santé et la coordination avec les professionnels du territoire. Il repose sur une organisation pluridisciplinaire interne à la plateforme de services et sur une coopération territoriale renforcée.

Ainsi, outre la réalisation des soins techniques, les professionnels de santé d'Alister mènent des entretiens soignants, évaluent l'état de santé (physique et mentale) et réalisent des actions d'éducation à la santé tant en individuel qu'en petits groupes. Ce travail de fond est fait en coopération étroite avec les établissements sanitaires, les professionnels de santé de ville, les CPTS de notre territoire et nos nombreux partenaires des différents réseaux œuvrant dans le champ de la santé.

Le projet de soins 2026-20230 s'articule autour de trois axes stratégiques qui structurent les actions menées au sein de la plateforme.

- **Axe 1 – Accès aux soins et sécurisation des parcours de santé :** Il vise à améliorer l'identification des besoins de soins, à faciliter l'accès aux professionnels de santé et à structurer les parcours de soins des personnes accompagnées. L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours et de garantir la continuité des prises en charge.
- **Axe 2 – Prévention et promotion de la santé :** cet axe a pour objectif de renforcer les capacités des personnes accompagnées à prendre soin de leur santé afin de prévenir l'aggravation de certaines situations. Cela passe par le développement d'actions de dépistage, d'éducation à la santé et de renforcement de l'autonomie en santé.
- **Axe 3 – Amélioration continue de la qualité des soins :** ce dernier axe s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité et de sécurisation des accompagnements. Il se traduit par la formalisation des pratiques, le développement des compétences des professionnels et le renforcement des dynamiques de collaboration interprofessionnelles et interservices.

7

BIENTRAITANCE, QUALITE ET GESTION DES RISQUES

BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

La bientraitance constitue un principe fondamental de l'action d'Alister. Elle ne se réduit pas à l'absence de maltraitance : elle traduit une posture professionnelle active, fondée sur le respect, l'écoute, la dignité, la sécurité et la prise en compte de la singularité de chaque personne accompagnée. Elle s'inscrit dans les valeurs associatives, dans les recommandations de bonnes pratiques et dans le cadre légal applicable au secteur médico-social.

Pour Alister, la bientraitance est une responsabilité collective, fondée sur le respect, l'écoute, la dignité et la sécurité. Elle implique une vigilance constante, une communication respectueuse et la capacité à repérer précocement toute situation à risque. A ce titre, toute suspicion de maltraitance déclenche une procédure formalisée avec activation d'une cellule dédiée chargée d'analyser la situation, de protéger la personne et, si nécessaire, de saisir les autorités compétentes. L'objectif est de garantir une réponse rapide, coordonnée et sécurisée, tout en accompagnant également les équipes confrontées à ces situations.

Au-delà de ce dispositif spécifique, la bientraitance s'inscrit dans une dynamique globale d'amélioration continue, basée sur une culture partagée de prévention.

LA POLITIQUE QUALITÉ

La politique qualité s'inscrit dans la même logique. Elle vise à garantir des accompagnements individualisés, sécurisés et conformes aux droits des personnes, tout en soutenant l'innovation, la qualité de vie au travail et l'amélioration continue des pratiques. Elle s'appuie sur plusieurs leviers complémentaires :

- le traitement des événements indésirables et des plaintes et réclamations;
- les enquêtes de satisfaction;
- les retours du CVS;
- les autoévaluations et audits flash;
- les évaluations HAS;
- et les plans d'action issus du projet d'établissement et des projets de service.

Cette démarche est structurée par une direction de la qualité à l'aide d'outils et d'instances de pilotage dédiées. Le COPIL Qualité, la Commission d'Actions de Progrès (CAP) occupent une place centrale dans cette politique. L'objectif de la la Commission d'Actions de Progrès mensuelle est de traduire in concreto l'amélioration continue issue de l'analyse des déclarations d'événements indésirables, dans une logique non punitive, mais apprenante des réalités du terrain. Parallèlement un plan d'actions est actualisé mensuellement et les tableaux de bord sont régulièrement communiqués tant aux équipes concernées qu'aux instances. Cette organisation permet d'inscrire durablement la qualité, la sécurité et la bientraitance au cœur du fonctionnement de notre plateforme de services.

LA GESTION DES RISQUES ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

La gestion des risques fait pleinement partie de la politique qualité. Elle vise à anticiper, prévenir et maîtriser les situations susceptibles d'affecter la sécurité des personnes accompagnées, des professionnels ou le fonctionnement des services. Une attention particulière est portée aux «comportements-problèmes», appréhendés comme l'expression possible d'un besoin ou d'une souffrance et traités par une évaluation pluridisciplinaire contextualisée.

Dans cette logique d'anticipation des risques et de promotion des actions vertueuses et durables, l'association s'est engagée depuis 2024 dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) qui a pour but d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans le fonctionnement de l'association. Elle porte sur :

- La transition écologique et énergétique (sensibilisation aux économies d'énergie, pratiques écoresponsables)
- L'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences
- Une gouvernance éthique et responsable

Pour la période 2026-2030, la démarche est structurée autour de formations et d'une réflexion sur le bilan carbone de l'association.



LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RH

Le projet d'établissement 2026-2030 intègre un volet social qui repose sur deux ambitions : renforcer la qualité de vie et les conditions de travail de nos équipes et anticiper les besoins en compétences de notre association afin de garantir une qualité d'accompagnement à la hauteur de nos ambitions. Les axes principaux sont :

- La formation continue en lien avec les évolutions des publics, des pratiques et des recommandations de bonnes pratiques;
- l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés avec des temps d'accompagnement en doublon, de transmission d'informations et de découverte de la plateforme et de ses services;
- la participation des professionnels à l'organisation et aux conditions de travail, fondée sur un management de proximité, des réunions de service, des groupes d'analyse de pratiques et des espaces de discussion sur le travail;
- la qualité de vie et des conditions de travail avec des ambitions fortes comme la conciliation vie professionnelle/personnelle, la prévention de l'usure, le soutien psychologique ou la cohésion d'équipe.



LES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT 2026 - 2030



POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LEURS AIDANTS

Les orientations du projet d'établissement visent à construire, avec les personnes en situation de perte d'autonomie, des solutions favorisant leur pouvoir d'agir et leur permettant de vivre chez elles si elles le souhaitent. Dans un cadre éthique et bienveillant, l'association souhaite :

- consolider et développer de nouvelles solutions pour « vivre chez soi » en mobilisant avec souplesse l'ensemble de ses ressources ;
- renforcer l'autodétermination et la co-construction des projets d'accompagnement personnalisés notamment par le déploiement du recours à la communication alternative et adaptée (CAA), afin de permettre à chaque personne, quelles que soient ses capacités de communication, d'exprimer ses besoins, ses préférences et ses décisions de manière éclairée ;
- promouvoir la santé et l'autonomie en santé pour l'ensemble des services, notamment en mobilisant le dispositif Handiconsult Sud Alsace ;
- sécuriser et fluidifier les parcours de vie par une coordination renforcée ;
- développer l'inclusion sociale, citoyenne et culturelle ainsi que l'accès à la vie professionnelle ;
- prendre en compte toutes les dimensions de l'accompagnement, notamment : bien-être psychique, vie affective et sexuelle et parentalité.



POUR LES PROFESSIONNELS

Le développement du projet repose sur des professionnels engagés, reconnus et soutenus dans leurs missions. Pour garantir cela l'association se positionne comme une organisation apprenante et collaborative qui souhaite :

- renforcer les compétences pluridisciplinaires via la formation continue et l'analyse de pratiques ;
- développer une culture commune de plateforme : transversalité, bienveillance, harmonisation des pratiques qui peuvent l'être, développement d'outils partagés ;
- améliorer l'attractivité de nos métiers en renforçant la qualité de vie et les conditions de travail ;
- accompagner les évolutions des métiers face aux transformations du secteur médico-social et l'émergence de l'intelligence artificielle.



POUR LES PARTENAIRES

L'association inscrit son action dans une logique de coopération territoriale, considérant les partenariats comme un levier essentiel pour assurer la singularité et la qualité des parcours. Dans ce cadre les axes de développement visent à :

- renforcer nos coopérations avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire afin de construire des réponses coordonnées, notamment pour les situations complexes ;
- développer des projets innovants avec les partenaires du territoire autour de thématiques telles que l'accès aux soins, la prévention, l'inclusion sociale, l'innovation au service des personnes en perte d'autonomie ou le soutien aux aidants ;
- améliorer la fluidité des parcours par des outils de liaison communs et des conventions partenariales ;
- encourager et participer aux dynamiques territoriales (DAC, Communauté 360°, CPTS, réseaux de santé...) ;
- affirmer le rôle d'acteur-ressource de l'association en partageant expertise et bonnes pratiques.



POUR L'ASSOCIATION

À l'échelle institutionnelle, l'association souhaite consolider une organisation agile, innovante et soutenable, capable de s'adapter aux évolutions des besoins, des politiques publiques et de la société. Les axes de développement visent à :

- renforcer le fonctionnement en plateforme de services afin d'améliorer la lisibilité de l'offre et la coordination des accompagnements ;
- poursuivre le développement d'une offre innovante (vivre chez soi, habitat inclusif, prévention, accès aux soins, télé-suivi, IA...) ;
- inscrire l'amélioration continue dans la gouvernance et promouvoir les démarches d'auto-évaluation ;
- agir et penser à long terme en intégrant les principes RSO et en anticipant les évolutions réglementaires ;
- renforcer la visibilité et l'attractivité de l'association auprès des partenaires et financeurs.



SIÈGE ET SITE DE MULHOUSE



115 avenue de la 1^{ère} Division Blindée
68100 Mulhouse - France
Tél. : 03 89 44 27 44
Email : accueil@alister-autonomie.fr
Web : handicap-services-alister.com

SITE DE COLMAR



9 rue Mittlerweg
68000 Colmar - France
Tél. : 03 89 22 18 48
Email : accueil@alister-autonomie.fr
Web : handicap-services-alister.com

SITE DE ROSHEIM



4 rue Jeans Marie LEHN
67560 ROSHEIM
Tél. : 03 69 48 60 52
Email : info@paservices-alister.fr
Web : paservices-alister.fr

